

Avec nous, votre
SCI peut être
créé en 3 jours.

SCI

Les étapes

1

Choisir le nom

- ☐ Court, unique, facile à écrire
- ☐ Vérifier sur infogreffe et INPI qu'il n'est pas déjà pris

2

Définir l'apport des associés

- ☐ Permet de matérialiser les contributions diverses des associés

3

Choisir l'adresse

- ☐ 5 options possibles mais souvent c'est une domiciliation ou chez un associé

4

Définir la répartition des parts et des bénéfices

- ☐ Avoir une répartition différente de la répartition des parts sociales

5

Définir le capital social

- ☐ Petit capital ou gros capital ?

7

Réfléchir aux autres clauses

- ☐ Droit de vote des associés
- ☐ Clause d'agrément
- ☐ Clause de gérance
- ☐ Clause du droit de retrait
- ☐ Clause de modalités des AG
- ☐ Clause sur le compte courant d'associé
- ☐ Clause d'exclusion
- ☐ Et d'autres clauses complémentaires...

6

Définir les pouvoirs du gérant

- ☐ Qu'a-t-il le droit de faire ?